

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 14 mars 2018 fixant au titre de l'année 2018 le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat relevant du ministère de l'intérieur

NOR : *INTA1805406A*

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, en date du 14 mars 2018, le nombre total de postes offerts au titre de l'année 2018 à l'examen professionnel d'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat relevant du ministère de l'intérieur est fixé à 50 (cinquante).